



Premier Tour des élections au CSE de DPD France

Du lundi 18 MAI au jeudi 21 MAI 2026

Elections au Comité Social et Economique
Pour vous faire entendre,
donnez de la voix à vos revendications :
Votez CGT !

Bonjour à toutes et à tous,

Du 18 mai à partir de 10h00 au 21 mai jusqu'à 17h00, nous élirons nos représentants du personnel au CSE de DPD France.

Le CSE est une instance essentielle pour faire entendre vos revendications et défendre vos conditions de travail, vos salaires et vos droits au quotidien. Encore faut-il être représentés par des élus réellement engagés, proches du terrain et capables de porter vos intérêts.

Depuis plusieurs années, l'activité de DPD ne cesse de progresser. **Depuis 2019, l'entreprise a connu une hausse de ses bénéfices d'environ +20 %.** Pourtant, malgré cette progression, notre rémunération n'a pas suivi.

Dans le même temps, le coût de la vie continue d'augmenter : carburant, alimentation, énergie... Le prix du gasoil, en particulier, pèse directement sur notre niveau de vie. À cela s'ajoutent des charges toujours plus lourdes pour les salarié.es.

Sur le terrain, la réalité est connue de toutes et tous : charge de travail élevée, tournées exigeantes, pression constante, manque de reconnaissance.

Grace à notre engagement, des avancées existent mais il reste beaucoup de chose à améliorer.

Depuis 2018, la CGT s'est toujours opposée aux mesures injustes et défend une meilleure répartition des richesses produites.

Nous constatons aussi que certaines organisations syndicales reprennent aujourd'hui des revendications que nous portons depuis des années. Mais défendre des idées ne suffit pas : encore faut-il les porter avec constance et ne pas valider des accords qui vont à l'encontre des intérêts des salariés.

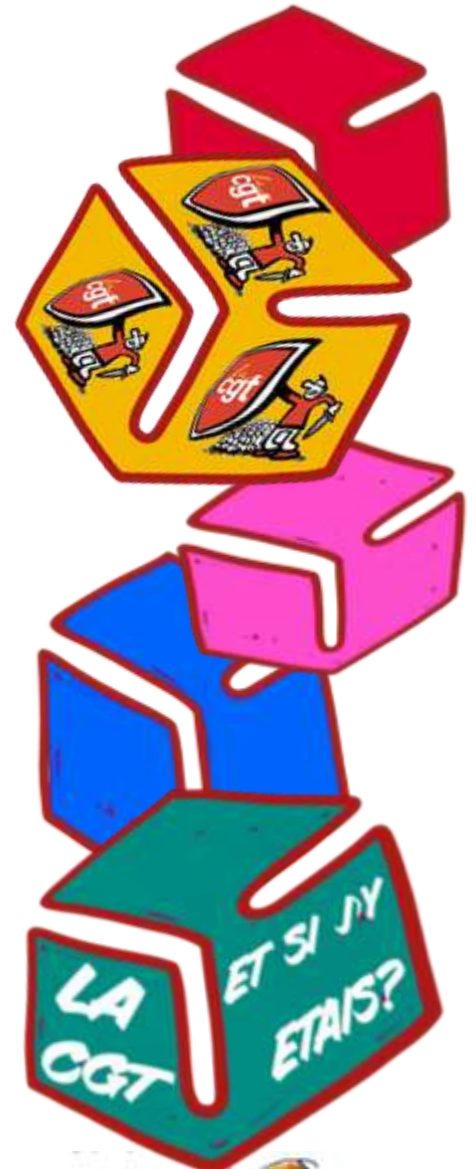
Trop souvent, des accords sont signés sans apporter d'améliorations concrètes (égalité pro etc..), voire en accompagnant des reculs sur nos conditions de travail (forfait jour, UNISTAT 2015). **Pour la CGT, un accord doit faire gagner de réels acquis pour l'ensemble des salarié.es.**

Dans un contexte économique incertain, il est essentiel que notre voix soit écoutée et entendue. Le CSE doit être un véritable contre-pouvoir, au service des salariés. Pour cela, il faut mettre des élus CGT.

Le vote est un droit, mais aussi un levier concret pour peser sur les décisions qui nous concernent toutes et tous.

Voter CGT, c'est faire le choix d'un syndicat indépendant, engagé et proche du terrain.

Voter CGT, c'est agir pour vous-mêmes !



DÉFENDEZ-VOUS



Premier Tour des élections au CSE de DPD France

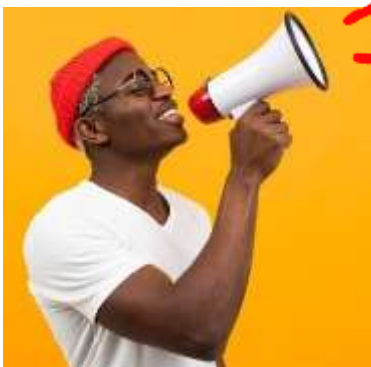
Du lundi 18 MAI au jeudi 21 MAI 2026

Elections au Comité Social et Economique
Pour vous faire entendre,
donnez de la voix à vos revendications :
Votez CGT !



Le CSE, ça sert à quoi ?

Les élus au CSE ont compétence pour traiter vos réclamations individuelles et collectives en matière d'emploi, de salaire, de temps de travail, de formation, mais aussi tout ce qui concerne l'hygiène, la sécurité, les conditions de travail, la santé au travail, sans oublier tout le « social » : complémentaire santé, logement, activités sociales et culturelles (ASC)...



Résultat des élections CSE : quel enjeu ?

Le nombre de voix obtenues par les différentes listes sert à calculer, d'une part, le nombre de membres du CSE par syndicat et à affecter les représentants de proximité (RP) au niveau local, d'autre part à mesurer la représentativité de chaque syndicat chez DPD France, d'où découle le nombre de délégués syndicaux (DS) et leur poids à négocier des accords d'entreprise.



Plus d'élus CGT, pour quoi faire ?

Faire aboutir nos revendications, faire connaître nos droits avec notamment la mise à jour de notre guide, plus de communication sur le CSE et sur la possibilité d'amender les Ordres du Jours pour chacun. Plus nombreux seront nos élus en CSE, nos RP et nos DS, plus ils seront en mesure de défendre et faire vivre avec vous CES droits, VOS droits, NOS droits et d'en gagner de nouveau !



Pour un meilleur usage du budget ASC !

Plus d'élus CGT, c'est la possibilité d'ASC qui aillent plus loin que de simples cartes cadeaux. La CGT propose ainsi que le CSE prenne en charge la part salariée de la Mutuelle en cas d'arrêts maladies longs ou d'événements familiaux graves et qu'elle contribue au financement des événements de la vie, en premier lieu en continuant avec force de demander une hausse de ce budget !